

# Ruben Um Nyobe

**Ruben Um Nyobè**<sup>Note 1</sup>, surnommé « *Mpodol* » (« *celui qui porte la parole des siens* », en bassa)<sup>1</sup>, c'est-à-dire le « porte-parole »<sup>2</sup>, est un dirigeant camerounais et première personnalité politique à revendiquer l'indépendance de son pays, le Cameroun, en **Afrique francophone**, et l'unification des parties orientale (sous tutelle française) et occidentale (sous tutelle anglaise).

D'ethnie bassa, il est né le 10 avril 1913, à Eog Makon, et mort assassiné, par l'armée française le 13 septembre 1958, à Libelingoï, près de Boumnyébel (actuel département du Nyong-et-Kéllé, région du Centre), alors qu'il menait une rébellion armée. Um Nyobè est la figure de proue de la lutte pour l'indépendance du Cameroun. Ses compagnons furent notamment Félix-Roland Moumié et Ernest Ouandié.

Jusque dans les années 1990, toute évocation de Ruben Um Nyobè était interdite<sup>3</sup>. La loi camerounaise n° 91/022 du 16 décembre 1991 le réhabilitera, celui-ci ayant « œuvré pour la naissance du sentiment national, l'indépendance ou la construction du pays, le rayonnement de son histoire ou de sa culture<sup>4,5</sup>». Aux termes de l'article 2 de la loi précitée, « la réhabilitation (…) a pour effet de dissiper tout préjugé négatif qui entourait toute référence à ces personnes, notamment en ce qui concerne leurs noms, biographies, effigies, portraits, la dénomination des rues, monuments ou édifices publics ».

## Sommaire

### Enfance

### Vie privée

### Vie politique

#### Débuts

#### Syndicalisme

#### Engagement dans l'UPC

#### Interventions à l'ONU

#### Entrée au maquis

### Assassinat

### Postérité

### Notes et références

#### Notes

#### Références

### Annexes

#### Bibliographie

#### Articles connexes

#### Dans la littérature

#### Liens externes

## Enfance

Ruben Um Nyobè est né en 1913 à Song Mpeck non loin de Boumnyébel, ville du Cameroun située dans l'arrondissement de Ngog-Mapubi, à environ 70 km de Yaoundé, de l'union de Nyobé Nsounga et de Ngo Um Nonos, tous deux paysans basa'a. Le Cameroun est alors encore sous occupation allemande, mais se trouve partagé après la première guerre mondiale entre la France et le Royaume-Uni.

Um Nyobè est scolarisé dans les écoles presbytériennes de la partie du pays occupé par la France. Il fait partie de la minorité d'indigènes ayant accès à cette scolarisation. Par la suite, il est promu fonctionnaire, d'abord dans le domaine des finances, puis dans l'administration judiciaire<sup>7</sup>.

## Vie privée

Marié à Marthe Françoise Ngo Mayack, Badjôb<sup>Note 2</sup>, en 1944, Um Nyobè s'en serait séparé pour prendre le maquis en 1955. Sa compagne de clandestinité est, jusqu'à sa mort, Marie Ngo Njock Yébga, de laquelle il eut un fils, Daniel, né le 25 avril 1957 dans le maquis<sup>8</sup>. Polyglotte, il parle le français, le bassa, le bulu, et le douala<sup>3</sup>.

## Vie politique

### Débuts

Ruben Um Nyobé



Ruben Um Nyobé.

#### Fonctions

**Secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun**

**Successeur**  Félix-Roland Moumié

#### Biographie

**Date de naissance**  10 avril 1913

**Lieu de naissance**  Eog Makon, près de Éséka, département du Nyong-et-Kéllé (Kamerun)

**Date de décès**  13 septembre 1958

**Lieu de décès**  Libelingoï (Cameroun français)

**Nature du décès**  Exécution extrajudiciaire (assassiné)

**Nationalité**  camerounaise

**Parti politique**  Union des populations du Cameroun (UPC)

**Père**  Nyobé Nsounga

**Mère**  Ngo Um Nonos

**Conjoint**  Marthe Françoise Ngo Mayack (1944), Marie Ngo Njock Yébga

**Enfants**  Daniel

**Entourage**  Félix-Roland Moumié, Ernest Ouandié, Abel Kingué, Théodore Mayi Matip

**Profession**  Militant nationaliste  
Greffier,  
syndicaliste



**Vidéo externe**

<https://www.youtube.com/watch?v=RfYsBJHV1Vo>

8:33 min Panafricain-e-s : Ruben Um Nyobè, le héros oublié du Cameroun • 23 mai 2018 Le monde Afrique

Il devient fonctionnaire et s'intéresse assez tôt à la politique. Il s'engage à la fin des années 1930 dans la Jeunesse camerounaise française (JeuCaFra), une organisation mise sur pied par l'administration française pour contrecarrer la propagande nazie<sup>9</sup>, avant de prendre part, à la fin de la seconde guerre mondiale, au Cercle d'études marxistes – lancé à Yaoundé par l'instituteur et syndicaliste français Gaston Donnat<sup>10</sup> – qui allait devenir une véritable pépinière du nationalisme camerounais. L'association se propose de lutter dans un même élan contre « le nazisme, le racisme et le colonialisme ». Pour lui, c'est un tournant : « C'est la première fois que je m'assois à la table d'un Blanc : je considère cela comme un grand événement au Cameroun. Je ne l'oublierai pas<sup>11</sup>. »

## Syndicalisme

Um Nyobè rejoint également l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC), soutenue par la CGT. Toutefois, dans les colonies, les revendications syndicales se mêlent inévitablement à la question du colonialisme ; les syndicats militent pour l'égalité salariale entre travailleurs blancs et indigènes, pour la fin des discriminations dans les promotions et finalement contre les relations d'autorité entre l'administration française et les populations camerounaises. En mai 1945, le Cercle d'études marxistes (devenu "Cercles d'études sociales et syndicales") s'oriente vers la création d'un « mouvement national camerounais avec comme objectif l'indépendance ». Rapidement, deux événements accélèrent le développement d'un sentiment nationaliste et anticolonial<sup>7</sup>.

En septembre 1945, à Douala, des colons ouvrent le feu sur une manifestation de grévistes la faisant dégénérer en émeute. Les affrontements s'étendent et un avion sera même utilisé pour mitrailler les émeutiers. Officiellement, selon les autorités coloniales, le bilan serait de 8 morts et 20 blessés, mais selon l'historien Richard Joseph, ce bilan serait très inférieur à la réalité et les morts se compteraient en dizaines. La répression qui s'ensuit contre l'USCC et ses dirigeants conduit une nouvelle génération de militants à en assumer la direction. Ruben Um Nyobè devient secrétaire général du syndicat en 1947<sup>7</sup>.

Le second évènement majeur est la création du Rassemblement démocratique africain. Um Nyobè est présent à Bamako en septembre 1946 pour le premier congrès du parti en tant que représentant de l'USCC. De retour au Cameroun, il travaille à la création d'un parti camerounais suivant cette dynamique; qui aboutit à la fondation de l'Union des populations du Cameroun (UPC) par des syndicalistes de l'USCC, la nuit du 10 avril 1948 dans un café-bar de Douala. S'il n'est pas présent lors de la fondation, il en est néanmoins propulsé à la tête au mois de novembre 1948<sup>12</sup>, à la suite du désistement de Léopold Moumé Etia qui a refusé de prendre la tête du Parti et a proposé son nom<sup>13</sup>.

## Engagement dans l'UPC

Le parti se dote ensuite d'une branche féminine en 1952, l'Union démocratique des femmes camerounaises, notamment pour lutter contre les discriminations spécifiques aux femmes, puis d'une organisation de jeunesse en 1954, la Jeunesse démocratique du Cameroun. Il insiste particulièrement sur « les efforts à déployer pour élever le niveau idéologique des militants et responsables », et des écoles du parti sont créées. Sur le plan organisationnel, il défend le renforcement des « comités de base » pour construire un parti agissant par le bas et préfère pour cette raison parler de « mouvement » plutôt que de « parti »<sup>7</sup>.

En dépit de ses faibles moyens financiers, l'UPC est capable d'émettre trois journaux (La Voix du Cameroun, l'Étoile, et Lumière) grâce à la mobilisation de ses militants et milite autour de trois thèmes principaux : l'indépendance nationale, la réunification de l'ex-Kamerun allemand et la justice sociale. Um Nyobè parcourt le territoire pour donner partout des conférences. Selon l'historien Louis Ngongo, « l'expérience syndicale de Ruben Um Nyobè lui donne un avantage indéniable sur d'autres leaders politiques. Au lieu de s'envoler dans des théories fumeuses de liberté, d'indépendance..., le secrétaire général de l'UPC fait passer ses idées en assumant les préoccupations des manœuvres des villes et des paysans des brousses : le prix du cacao, comparé au prix du sel et des menus articles importés d'Europe, l'accroissement du chômage, l'insuffisance des hôpitaux et des écoles »<sup>7</sup>. L'administration coloniale cherche à la dénigrer en le présentant comme un agent du communisme international, ayant été formé « au-delà du rideau de fer, à Moscou, à Varsovie, à Prague. » Ces mensonges seront d'ailleurs repris par certains titres de presse en France y compris après sa mort.

Um Nyobè s'oppose au tribalisme et à son instrumentalisation par le colonialisme comme facteur de division : « une telle situation nous impose de rompre avec un tribalisme périmé et un régionalisme rétrograde qui, à l'heure actuelle comme dans l'avenir, représentent un réel danger pour l'épanouissement de cette nation camerounaise ». Cette approche le conduit aussi à s'opposer aux intégrismes religieux, ainsi qu'à dénoncer la discrimination envers les blancs<sup>7</sup>. Opposé à la lutte armée et à la violence, il incite ses partisans à ne conduire que des actions pacifiques telles que les boycotts, les grèves et les manifestations. Jusqu'en 1955, signe de son emprise incontesté sur l'UPC, aucun colon n'est tué, pas même à l'occasion d'un débordement. En 1953, les meetings de l'UPC se terminent encore par l'hymne camerounais et par La Marseillaise, tandis qu'Um Nyobè répète ne pas confondre « le peuple de France avec les colonialistes français »<sup>14</sup>.

## Interventions à l'ONU

Ruben Um Nyobè manifeste une grande confiance en l'ONU, alors récemment créée, et en le droit international. Le Cameroun étant théoriquement « mis sous tutelle » et non exactement une colonie, ce statut lui offre des opportunités juridiques devant le droit international dont ne bénéficiaient pas d'autres colonies. Um Nyobè espère les utiliser afin d'éviter d'avoir à recourir à la violence pour gagner l'indépendance. Il multiplie les pétitions en direction des Nations unies, organise des manifestations chaque fois qu'une mission de l'ONU se rend au Cameroun et intervient à trois reprises devant la commission de tutelle de l'ONU, entre 1952 et 1954<sup>7</sup>.

Ses demandes de visa de heurtent toutefois à des mesures discriminatoires à l'ambassade des États-Unis à Paris. En 1952, il est bloqué à Paris pendant près d'un mois. C'est sous la pression et l'appui du Parti communiste (PCF), des intellectuels de gauche français, et de l'Union nationale des étudiants camerounais, que le visa lui est remis. Le visa arrive assez en retard et il n'assiste qu'aux dernières séances à l'ONU, après avoir été retenu encore plus de trois heures dans les locaux des services de l'immigration à l'aéroport de New York<sup>15</sup>.

Ruben Um Nyobè plaçait la réunification en dehors de l'indépendance. Il estimait que l'unification, étant un prérequis à l'indépendance, devait se produire bien avant cette dernière. Il déclara ainsi dans son discours devant la 4<sup>e</sup> Commission de tutelle de l'Assemblée générale de l'ONU au mois de décembre 1952 : « il est question de demander à l'organisation des Nations unies de trouver de véritables solutions qui permettront aux Camerounais d'accéder à leur indépendance dans un avenir raisonnable, c'est- à-dire le plus proche possible. Et nous

sommes modérés dans notre action. Nous ne demandons pas d'indépendance immédiate. Nous demandons l'unification immédiate de notre pays et la fixation d'un délai pour l'indépendance »<sup>16,17</sup>. Il reçoit le soutien de l'Union soviétique, des pays d'Europe de l'Est et de certains pays d'Amérique latine<sup>18</sup>.

## Entrée au maquis

Um Nyobè est initialement opposé à la violence. En 1952, il affirme que « la lutte armée a été menée une fois pour toutes par les Camerounais qui ont largement contribué à la défaite du fascisme allemand. Les libertés fondamentales dont nous revendiquons l'application et l'indépendance vers laquelle nous devons marcher résolument ne sont plus des choses à conquérir par la lutte armée. C'est justement pour prévenir une telle éventualité que la Charte des Nations unies a préconisé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Néanmoins, il reconnaît le droit des peuples à la lutte armée ailleurs sur la planète, lorsque les circonstances l'imposent. Il salue ainsi les « luttés héroïques » menées par les Vietnamiens du Viêt Minh et les Algériens du FLN.

Deux mois avant les émeutes de mai 1955, qui coûtèrent la vie d'après le bilan officiel à 25 personnes (2 Européens et 23 Camerounais dont un policier) et 62 policiers blessés<sup>19</sup> ou à plusieurs centaines, il gagne le maquis et refuse de se présenter au tribunal le jour de l'audience de l'« affaire De Gelis contre Um »<sup>20,21</sup>. Le 13 juin 1955, l'UPC est interdite par le gouvernement français. Depuis le maquis, il crée, le 2 décembre 1956, au cours d'une réunion de responsables de l'UPC, une armée dénommée Comité national d'organisation (CNO). Le chef militaire en est Isaac Nyobè Pandjok, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale<sup>22</sup>. En outre, il entreprend de mettre aussi en place une administration parallèle à l'administration coloniale. Cette administration entreprit d'établir des actes officiels tels que les actes de naissance, les actes de mariage, les cartes d'identité « kamerounaises », les titres fonciers, etc.<sup>23</sup>.

Paul Soppo Priso crée le 9 juin 1956, avec la collaboration secrète de Ruben Um Nyobè, un mouvement politique dénommé Courant d'union nationale. Le 23 décembre 1956, l'Assemblée législative du Cameroun remplace l'Assemblée territoriale du Cameroun et des élections législatives sont prévues, les candidats peuvent se présenter en leur propre nom. Le 28 novembre 1956 se tient à 10 km de la ville d'Ebolowa un congrès du Courant d'union nationale pour trancher de la participation de ses membres audit scrutin, à l'issue des débats, les partisans du boycott du scrutin par les Upécistes l'emportent sur ceux de la participation à celui-ci<sup>24</sup>. À l'issue de ces élections, André-Marie Mbida, député du groupe parlementaire des Démocrates camerounais, qui deviendra plus tard le Parti des démocrates camerounais, est désigné chef de l'État et Premier ministre de l'État autonome du Cameroun sous tutelle des Nations unies par 56 voix contre 10<sup>25</sup>. Toutefois, en raison des troubles, le scrutin ne s'est pas déroulé dans la région de Ruben Um Nyobè.

Au lendemain des élections du 23 décembre 1956, selon certaines rumeurs, Pierre Messmer aurait suggéré l'organisation d'une élection partielle, tout spécialement pour Ruben Um Nyobè, afin de l'intégrer à l'Assemblée législative du Cameroun<sup>26</sup>. Um Nyobè fait alors savoir, ne sachant cependant si la rumeur dit vrai, qu'il lui est impossible d'accepter cette offre tant que l'UPC n'aura pas été légalisé, qu'une amnistie complète ne soit votée et qu'un comité national ne soit installée pour assurer la transition vers l'indépendance. Le 13 juin 1957, il publie une lettre ouverte au Premier ministre Mbida, sur les dangers que représente le tribalisme<sup>11</sup>. L'évêque de Douala, M<sup>gr</sup> Thomas Mongo, tente une médiation et va à la rencontre de Um Nyobè pour des pourparlers. Celui-ci déclare que les « institutions mises en place sont fantoches car l'UPC n'en a pas le contrôle »<sup>27</sup> et exige d'être « désigné Premier ministre à la place d'André-Marie Mbida »<sup>27</sup>. Il demande « que Pierre Messmer accepte une rencontre publique avec lui »<sup>27</sup> et « que l'UPC forme un gouvernement d'union nationale »<sup>27</sup>. Lors de la deuxième rencontre avec le prélat, il lui fait savoir que « le Comité central de l'UPC a siégé et qu'il a conclu que Ruben Um Nyobè ne peut accepter qu'une seule et unique chose : le poste de Premier ministre et rien d'autre »<sup>28</sup>.

Or, c'est la coalition parlementaire Paysans indépendants, Union camerounaise (UC) et Démocrates camerounais (DC) qui gouverne. De plus ces groupes parlementaires forment à eux seuls la quasi-totalité des députés à l'Assemblée législative. Une élection dans la région de Ruben Um Nyobè n'aurait pas changé le rapport de forces. De plus, Pierre Messmer ne peut juridiquement révoquer le Premier ministre André-Marie Mbida. En effet d'après les statuts de l'État autonome du Cameroun, un haut-commissaire ne peut en aucun cas démettre un Premier ministre de ses fonctions<sup>29</sup>.

## Assassinat

Ruben Um Nyobè fut abattu par l'armée française le 13 septembre 1958 dans la forêt où il se cachait, après que les troupes coloniales françaises l'eurent localisé, grâce à des indiscretions de quelques « ralliés ». Après de longs mois de traque contre ses partisans, tous tués ou capturés les uns après les autres, son campement fut localisé début septembre 1958 par le capitaine Agostini, officier des renseignements et par Georges Conan, inspecteur de la sûreté<sup>30</sup>. Um Nyobè fut abattu de plusieurs balles, tombant sur le bord d'un tronc d'arbre qu'il s'efforçait d'enjamber ; c'était près de son village natal, Boumnyebel, dans le département du Nyong-et-Kélé dans une zone occupée par l'ethnie Bassa dont il était par ailleurs natif.

Après l'avoir tué, les militaires traînèrent son cadavre dans la boue, jusqu'au village Liyong. Cela le défigura, sa peau, sa tête et son visage étant profondément déchirés. En travestissant à ce point sa dépouille, la force coloniale voulut « détruire l'individualité de son corps et le ramener à la masse informe et méconnaissable » écrit l'historien camerounais Achille Mbembe. C'est dans le même esprit, poursuit-il, qu'« on ne lui accorda qu'une tombe anonyme ». Aucune épitaphe, aucun signalement particulier n'y furent inscrits. Les autorités coloniales le firent enterrer sans cérémonie, coulé dans un bloc massif de béton<sup>31</sup>.

Pour Charles Okala, ancien ministre et leader politique, qui s'est confié à Abel Eyinga trois années après la mort de Um Nyobè, « la décision de procéder à l'élimination physique de Ruben Um Nyobè avait été prise [en la présence de M. Okala] dans la ville de Batschenga, au cours d'une réunion à trois, Ahmadou Ahidjo, Moussa Yaya Sarkifada et lui, Charles Okala. »<sup>32</sup> Le rapport de la Sûreté indique que « Tous les habitants étaient absolument consternés. A Eséka, la tristesse se lisait sur la plupart des visages<sup>11</sup>. »



Pierre tombale à Eséka

## Postérité

Le gouvernement français annonce aux Camerounais, maintenant que « l'hypothèque Um Nyobè » est levée, qu'elle accordera l'indépendance à leur pays le 1<sup>er</sup> janvier 1960. La dictature d'Ahmadou Ahidjo, soutenue par le gouvernement français, interdit toute référence à Ruben Um Nyobè et à l'UPC<sup>33</sup>.

Aujourd'hui, si Ruben Um Nyobè est presque oublié en France, il est au Cameroun l'objet d'une immense admiration. Après la répression des émeutes de février 2008, l'universitaire et militant Achille Mbembe estime que le Cameroun doit réussir à « réveiller le potentiel insurrectionnel » que Ruben Um Nyobè avait en son temps su allumer<sup>33</sup>.

Depuis le 22 juin 2007, un monument à sa mémoire a été érigé au carrefour Abbé Nicolas Ntamack à Eséka. Le monument, conçu par le lieutenant-colonel Maurice Teguel, architecte, fut réalisé par Jacques Mpeck Tedga. Il est constitué d'une statue de 6 m de hauteur, placée sur un socle de 5 m pesant 20 tonnes dans un jardin public de 400 m<sup>2</sup>. Ce monument représente l'arrivée de Ruben Um Nyobè à la gare d'Eséka en 1952 alors qu'il revient d'un sommet de l'ONU.



Monument à Eséka

Le 8 mars 2019, le chanteur camerounais Blick Bassy sort son album *1958* en mémoire d'Um Nyobé<sup>34</sup>.

## Notes et références

### Notes

- Accent grave. Graphie retenue notamment par Enoch Meyomesse, Richard Joseph et autres.
- Badjôb est le nom d'une des familles du peuple bassa [http://adina-bassa.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=72:les-grandes-familles-bassa&catid=11&Itemid=105](http://adina-bassa.com/index.php?option=com_content&view=article&id=72:les-grandes-familles-bassa&catid=11&Itemid=105)

### Références

- ↑ « 13 septembre 1958 : Ruben Um Nyobè, leader de l'Union des populations du Cameroun, est abattu par l'armée française », article de *Libération*, 16 septembre 2016, en ligne sur <http://www.gauchemip.org> (<http://www.gauchemip.org/spip.php?article7371>) (consulté le 30 janvier 2017).
- ↑ Patrick Pesnot, *Les dessous de la Françafrique*, Nouveau Monde éditions, 2011 (ISBN 978-2-84736-515-3) p. 63.
- ↑ « Panafricain-e-s : Ruben Um Nyobè, le héros oublié du Cameroun » ([https://www.lemonde.fr/afrique/video/2018/03/28/panafricain-e-s-rub-en-um-nyobe-le-heros-oublie-du-cameroun\\_5277543\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/video/2018/03/28/panafricain-e-s-rub-en-um-nyobe-le-heros-oublie-du-cameroun_5277543_3212.html)), sur *Le Monde.fr* (consulté le 29 mars 2018)
- ↑ « Loi n°91/022 du 16 décembre 1991 portant réhabilitation de certaines figures de l'histoire du Cameroun », en ligne sur <https://www.prc.cm/fr> (<https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/lois/1317-loi-n-91-022-du-16-decembre-1991-portant-rehabilitation-de-certaines-figures-de-l-histoire-du-cameroun>), (consulté le 29 janvier 2017),
- ↑ *Juridis Info, Revue de législation et de jurisprudence (sic) camerounaises*, numéro 9, janvier-février-mars 1992, pp 5-9, en ligne sur <https://books.google.fr> ([https://books.google.fr](https://books.google.fr/books?id=m56BIBUw_EoC&pg=PP1&pg=PP1&dq=Cameroun:+que+dit+la+Loi+91/022+du+16+d%C3%A9cembre+1991+?&source=bl&ots=sFcxHq98cT&sig=kE8qQZWR75eLoEsFMVeJmTZE7Qc&hl=fr&sa=X&ei=uylzVJfhMJXd_aqTngtAH&ved=0CCYQ6AEwAQ#v=onepage&q&f=false) ([https://books.google.fr/books?id=m56BIBUw\\_EoC&pg=PP1&pg=PP1&dq=Cameroun:+que+dit+la+Loi+91/022+du+16+d%C3%A9cembre+1991+?&source=bl&ots=sFcxHq98cT&sig=kE8qQZWR75eLoEsFMVeJmTZE7Qc&hl=fr&sa=X&ei=uylzVJfhMJXd\\_aqTngtAH&ved=0CCYQ6AEwAQ#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=m56BIBUw_EoC&pg=PP1&pg=PP1&dq=Cameroun:+que+dit+la+Loi+91/022+du+16+d%C3%A9cembre+1991+?&source=bl&ots=sFcxHq98cT&sig=kE8qQZWR75eLoEsFMVeJmTZE7Qc&hl=fr&sa=X&ei=uylzVJfhMJXd_aqTngtAH&ved=0CCYQ6AEwAQ#v=onepage&q&f=false)), (consulté le 30 janvier 2017)
- ↑ *Ibidem*
- ↑ Saïd Bouamama, *Figures de la révolution africaine*, La Découverte, 2014, p. 98-116
- ↑ Le Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971 (<http://www.kamerun-lesite.com/104/la-naissance-de-l-upc-1947-1948/#more-104>)
- ↑ Martin-René Atangana, *Capitalisme et nationalisme au Cameroun : au lendemain de la seconde guerre mondiale (1946-1956)*, Publications de la Sorbonne, 1998, 307 p. (ISBN 978-2-85944-327-6, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=dInvXP8yv1YC&pg=P A56&dq=Jeunesse+camerounaise+fran%C3%A7aise>))
- ↑ « pnpa55\_58\_02.html » ([http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa55\\_58/pnpa55\\_58\\_02.html](http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa55_58/pnpa55_58_02.html)), sur *mongobeti.arts.uwa.edu.au* (consulté le 29 mars 2018)
- ↑ Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsita, *KAMERUN !*, La Découverte, 2019
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 25.
- ↑ Léopold Moumé Etia, *Cameroun : Les années ardentes aux origines de la vie syndicale et politique*, Paris, JA Livres avec la collaboration de Philippe Gaillard- Publié par FeniXX -, 1991, 162 p. (lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=nHNYDwAAQBAJ&pg=PT89&dq=LES+ANN2ES+ARDENTES+UM+NYOBE>))
- ↑ Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsita, *KAMERUN !*, La Découverte, 2018
- ↑ Stéphane Prévitali, *Je me souviens de Ruben Mon témoignage sur les maquis camerounais (1953-1970)*, Paris, Éd. Karthala, 1999, 249 p. (ISBN 978-2-86537-807-4 et 2-86537-807-1, lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=DPC5myT3NNnC&printsec=frontcover>)), P.6
- ↑ Bouopda Pierre Kamé, *Cameroun. Du protectorat vers la démocratie - 1884-1992*, L'Harmattan, 2008, p. 84
- ↑ « Cameroun : le jour où Ruben Um Nyobè s'exprima devant l'ONU », *JeuneAfrique.com*, 13 septembre 2016 (lire en ligne (<http://www.jeuneafrique.com/357089/politique/cameroun-jour-ruben-um-nyobe-sexprima-devant-lonul>), consulté le 3 novembre 2017)
- ↑ Abel Eyinga, *L'Upc : une révolution manquée ?*, Chaka, 1991.
- ↑ *Les Émeutes de mai 1955*, Service de l'information, Cameroun, 1955
- ↑ Abel Eyinga, *L'UPC : une révolution manquée ?*, Chaka, 1991, p. 89
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 39.
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 40.
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 41.
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 47.
- ↑ *La Presse du Cameroun* n° 2113 du jeudi 16 mai 1957
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 48.
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 50.
- ↑ Enoch Meyomesse, Le Carnet Politique de Ruben Um Nyobè, *Chronique d'un combat héroïque*, p. 51.
- ↑ Article 19 alinéa 4 du décret no 57-501 du 16 avril 1957 portant Statut du Cameroun, Cf. JP Guiffo Moppo, *ibid*, p. 15.
- ↑ Gabriel Périès, David Servenay, *Une guerre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994)*, Éd. La Découverte, 2007, p. 88.
- ↑ J.-A. Mbembé, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun, 1920-1960: histoire des usages de la raison en colonie*, Karthala, 1996, p. 16
- ↑ Jean Baptiste Ketchateng, « Cameroun : Ahidjo a-t-il fait tuer Um Nyobe ? » (<http://www.peuplesawa.com/fr/bnlogik.php?bnid=814&bnk=&bnrub=&vip=528>), sur *www.peuplesawa.com* (consulté le 20 février 2017)
- ↑ « Cameroun, il y a cinquante ans, l'assassinat de Ruben Um Nyobè », *Le Monde diplomatique*, 13 septembre 2008 (lire en ligne (<https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-09-13-Cameroun>), consulté le 3 novembre 2017)

34. « No Format » (<https://www.noformat.net/album-blick-bassy-1958-63.html>), sur *www.noformat.net* (consulté le 4 mars 2020)

## Annexes

### Bibliographie

- David Axel Bayiga, *L'incorruptible guérilléro, Ruben um Nyobe, héros et martyr*, Publications Galaxie, Edéa, 1991, 95 p.
- Mongo Beti, *Lettre ouverte aux Camerounais, ou la deuxième mort de Ruben Um Nyobé*, Éd. des peuples noirs, Rouen ; l'Harmattan, Paris, 1986, 131 p.
- Achille Mbembe, *Écrits sous maquis*, L'Harmattan, 1989
- Achille Mbembe, *Naissance du maquis dans le sud-Cameroun*, Karthala, 1996
- Achille Mbembe, « Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun » in *Politique africaine*, n<sup>o</sup> 22
- Stéphane Prévitali, *Je me souviens de Ruben*, Éditions Khartala, 1999, (ISBN 2-86537-807-1)
- Ruben Um Nyobè, recueil de textes introduit par Saïd Bouamama (<https://www.cetim.ch/product/ruben-um-nyobe/>), Editions du CETIM, collection "Pensées d'hier pour demain", 2017, 96 pages
- Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *La guerre du Cameroun*, La Découverte, 2016

Sur les autres projets Wikimedia :

*Ruben Um Nyobe* ([https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Ruben\\_Um\\_Nyobe?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Ruben_Um_Nyobe?uselang=fr)), sur Wikimedia Commons

### Articles connexes

- Mongo Beti (1932-2001), auteur de *Remember Ruben* (1974)
- Félix-Roland Moumié (1925-1960)
- Ernest Ouandié (1924-1971)
- Paul-Bernard Kemayou (1938-1985)
- Castor Osende Afana (1930-1966)
- Union des populations du Cameroun depuis 1948
- Guerre du Cameroun
- Achille Mbembe (1957-), qui publie ses écrits

### Dans la littérature

- Confidences* de Max Lobe (2016)

### Liens externes

- Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/24609592>) · International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000079720123>) · Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb119300501>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb119300501>)) · Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/027208516>) · Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/n85118447>) · Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p161495761>) · WorldCat Id (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-n85118447>) · WorldCat (<http://www.worldcat.org/identities/lccn-n85-118447>)
- Cameroun 1958. La guerre cachée de la France. (<http://www.liberation.fr/transversales/grandsangles/352343.FR.php/>), *Libération*
- <http://www.kamerun-lesite.com>, le site du livre *Kamerun ! une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, de Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, La Découverte, 2011.
- Cameroun, il y a cinquante ans, l'assassinat de Ruben Um Nyobè (<http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2008-09-13-Cameroun>), *Le Monde diplomatique*, 13 septembre 2008
- Dossier de TV5 monde sur l'indépendance du Cameroun. (<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Les-dossiers-de-la-redaction/Independances-afrique-cinquantenaire-2010/p-6150-1960-une-annee-particuliere-lancee-par-le-Cameroun.htm>)
- Un documentaire de Gaëlle Le Roy, Cameroun autopsie d'une indépendance. (<http://video.google.com/videoplay?docid=8125386749553255915#>)

Ce document provient de « [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ruben\\_Um\\_Nyobe&oldid=182887733](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ruben_Um_Nyobe&oldid=182887733) ».

La dernière modification de cette page a été faite le 14 mai 2021 à 11:24.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité

À propos de Wikipédia

Avertissements

Contact

Développeurs

Statistiques

Déclaration sur les témoins (cookies)